

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_014 | Fonds Charcot + Sexologie, Hystérie](#)[CollectionBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski. ItemDe l'hystérie](#)

De l'hystérie

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb014_f0234

SourceBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

non a parfaitement caractérisé ce que, dans ces conditions, il fallait entendre par traumatisme.

« On donne, dit-il, le nom de *shock nerveux* (*nervous shock*) à l'état dans lequel se trouve un individu qui vient d'être victime d'un traumatisme ou d'une secousse matérielle quelconque plus ou moins violente, mais s'accompagnant toujours d'émotion vive, état caractérisé par une série de symptômes tant psychiques que somatiques. On appelle *hystéro-traumatisme* l'hystérie développée sous l'influence du traumatisme et de cet état qui en dérive, le *shock nerveux*. Le *shock nerveux* est tout différent de ce qu'on appelle le *shock traumatique*, accident toujours grave des grandes blessures et souvent mortel, tandis que le *shock nerveux* ne présente aucune gravité en lui-même, en ce qui touche la vie du malade, du moins. »

Nous ne saurions mieux dire et nous acceptons complètement les considérations exposées par M. G. Guinon. On pourrait les résumer en quelques mots qui caractériseraient l'enseignement de notre maître : dans le développement de l'hystérie, le traumatisme joue un grand rôle, mais son influence provocatrice n'est pas en raison directe de l'intensité du choc subi. Le *shock nerveux* est capital dans l'espèce. De plus, comme tous les autres agents provocateurs, le traumatisme ne produit ses effets que lorsqu'il agit sur les héréditaires prédisposés.

Quelques considérations historiques sont indispensables : nous les empruntons tant à notre rapport au *Congrès de médecine légale* qu'au travail de M. G. Guinon.

La connaissance de l'ensemble symptomatique relevant du choc nerveux, lequel englobe à la fois dans sa définition, et l'action locale du choc, et l'action du trauma sur les fonctions psychiques, est, disions-nous alors (1889), de date relativement récente.

Il faut, en effet, arriver au travail d'Erichsen (1), paru en 1866, pour voir la question que nous allons traiter se

(1) *On railway and other injuries of the nervous system*. Londres, 1866.

